



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

DEL\_2026\_106  
Direction des Finances  
Nomenclature : 7.1.2

**BUDGET PRINCIPAL -  
COMPTE  
ADMINISTRATIF 2025**

L'an deux mille vingt six, le vingt sept avril à 18:00 , le Conseil Municipal de la Commune de Bollène, régulièrement convoqué par courrier du 15 avril 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, Salle des Séances - Hôtel de Ville, en session ordinaire sous la présidence de Mme Laurence DESFONDS-FARJON,  
Secrétaire de séance : M. Richard LORANDIN

**Présents : 25**

Mme DESFONDS-FARJON, M. ZUCCONI, Mme ARNAUD LAËTITIA, M. CLAIR, Mme PIZOT-FERRENT, M. LORANDIN, Mme DELGADO, M. FROMENT, Mme AUTRAN-BLANC, Mme DEVES-LAMBERT, M. TAILLE, M. VALETTE, Mme BOUCHÉ, M. BOISSIER, M. BLANCHEMANCHE, Mme ROUBY, Mme FRANZE, M. RODRIGUEZ, Mme AMALLOU, M. TISBA, Mme ARNAUD GAËLLE, M. MAREST, M. MICHEL, M. BARRIERE, Mme ANDREONE

**Représentés(es) : 5**

Mme TUDELA par Mme ARNAUD LAËTITIA  
M. AUZAS par M. BLANCHEMANCHE  
M. ROUX par M. BOISSIER  
Mme POURKAT par Mme AMALLOU  
Mme FODERA par M. MAREST

**Absents(es) :3**

M. ZILIO, Mme CLEMENT, M. DE SAINT-AUBERT

Nombre de membres			Vote		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote	Pour	Contre	Abstention
33	25	30	25	0	5

**RAPPORTEUR** : Mme DESFONDS-FARJON

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L 2121-31,

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

Considérant que le Compte Administratif du Budget reprend l'ensemble des opérations du Budget Primitif et des Décisions Modificatives d'un même exercice,

Considérant que les écritures de l'exercice 2025 du Budget Principal de la ville de Bollène sont conformes en tous points au Compte de Gestion,

Considérant que les opérations budgétaires de l'exercice 2025 font ressortir les résultats suivants, en € T.T.C. :

BUDGET PRINCIPAL 2025	DÉPENSES	RECETTES
RÉALISATIONS 2025 SECTION FONCTIONNEMENT	23 116 184,72	24 310 637,89
Excédent de fonctionnement 2024 reporté (compte 002)		1 455 463,91
RÉALISATIONS 2025 SECTION INVESTISSEMENT	6 728 417,16	4 744 163,29
Déficit d'investissement 2024 reporté (compte 001)	762 363,15	
Restes A Réaliser (RAR) Investissement 2025 à reporter en 2026	1 093 721,34	3 076 115,07
<b>TOTAL (réalisations + reports + RAR) 2025</b>	<b>31 700 686,37</b>	<b>33 586 380,16</b>
<b>EXCÉDENT GLOBAL CUMULE DE CLÔTURE 2025</b>	<b>1 885 693,79</b>	

**Il est proposé à l'Assemblée :**

- d'approuver le Compte Administratif 2025 - Budget Principal, tel que présenté,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

Le Maire quitte la séance et ne participe pas au vote.



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 avril 2026

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Après avoir entendu l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'**Unanimité** des suffrages exprimés,

Abstention(s) :

M. MAREST, Mme FODEPA, M. MICHEL, M. BARRIERE, Mme ANDREONE

Pour(s) :

Mme DESFONDS-FARJON, M. ZUCCONI, Mme ARNAUD Laëtitia, M. CLAIR, Mme PIZOT-FERRENT, M. LORANDIN, Mme DELGADO, M. FROMENT, Mme AUTRAN-BLANC, Mme DEVES-LAMBERT, M. TAILLE, Mme TUDELA, M. VALETTE, Mme BOUCHÉ, M. AUZAS, M. BOISSIER, M. BLANCHEMANCHE, Mme ROUBY, Mme FRANZE, M. RODRIGUEZ, Mme AMALLOU, M. TISBA, M. ROUX, Mme POURKAT, Mme ARNAUD Gaëlle

### DECIDE

- d'approuver le Compte Administratif 2025 - Budget Principal, tel que présenté,
- d'arrêter les résultats définitifs tels que précisés ci-dessus.

Laurence DESFONDS-FARJON

Adjointe au Maire de Bollène



Secrétaire de séance ,

Richard LORANDIN

Reçu en Préfecture le : 22/05/2026  
Affiché le sur le site de la ville le : 22/05/2026  
Notifié le :  
Exécutoire le :

Département de Vaucluse



Ville de Bollène

## **DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

---

**Séance du 27 avril 2026**